

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Février 2025

Référence
2025/01

Objet de la délibération
Election du Maire

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	8	8

Date de la convocation
03/02/2025

Date d'affichage convocation
03/02/2025

Vote
Vote à l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'An deux mille vingt-cinq, le 14 février à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 février 2025, s'est réuni publiquement au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Richard BESNARD, 1^{ER} Adjoint au Maire.

Étaient présents : MM BESNARD Richard, MMES BOTTIUS Dominique, CARPENTIER Sandrine, GOUTALAND Marianne, MM LE GAL Frank, LHOSTE Dominique, PRADEL Alexandre, SIRE Sébastien.

Excusé(s) ayant donné procuration : /

Absents excusés : /

A été nommé secrétaire : SIRE Sébastien

Objet de la délibération : Election du Maire

Vu l'article L2122-7 du code général des collectivités territoriales qui dispose,

Considérant la démission de Monsieur Jean-Paul BARON, en date du 31 janvier 2025, il est procédé à l'élection du nouveau maire.

CONSIDERANT la candidature unique de Monsieur Lhoste Dominique

1ER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 8

Majorité absolue des suffrages exprimés : 8

A obtenu : M. Dominique Lhoste.....8

Est élu : M. Dominique Lhoste, Maire de la commune de Courgent

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 14 février 2025
Le Maire
Dominique LHOSTE

